

Scherwiller, le 15 mars 2021

Nos réf. : NP/SP/PS/709183

Contact : Pascal STRIEVI, Maître composteur

Objet : alternatives aux dépôts sauvages et au brûlage des déchets verts

Madame, Monsieur le Maire et cher(e) collègue,

Les déchets d'entretien des jardins et propriétés sont nombreux en Alsace Centrale. Malgré un réseau de 8 déchèteries, des pratiques d'incinération ou d'abandon de ces résidus de jardin sont encore trop souvent observées sur notre territoire.

En matière de déchets, les Maires ont leurs propres prérogatives au titre du pouvoir de police générale. Il leur appartient en particulier de lutter contre le brûlage et les dépôts sauvages de déchets verts. À cette fin, le cadre législatif évolue pour leur donner des nouveaux outils coercitifs.

Il est néanmoins préférable d'œuvrer à l'application de la réglementation en évitant d'en arriver à devoir sanctionner, par une approche positive mettant en avant les alternatives de gestion des résidus de jardin tout en rappelant les risques encourus en cas d'infraction.

C'est pourquoi, le SMICTOM d'Alsace Centrale accompagne les Communes et Communautés de Communes dans les phases préventives et informatives à destinations des citoyens :

Informers les citoyens

(Outils créés en concertation avec un groupe d'élus et d'associations du territoire)

- Mise à disposition de plaquettes et affiches « Ne jouons plus avec le feu, valorisons ! »
- Fourniture de textes et images pour article dans le bulletin communal ou encart sur site internet
- Diffusion via divers canaux : site internet du SMICTOM, mailing auprès de 20 000 foyers du territoire, réseaux sociaux, partenaires institutionnels et associatifs

Promouvoir les alternatives avec les partenaires locaux

- Co-organisation de modules de formation CNFPT à destination des élus et agents
- Conseil et mobilisation de partenaires pour la mise en œuvre de projets locaux : jardins partagés, compostage de quartier, opération de broyage de végétaux, remplacer la crémation de sapins de Noël par du broyage en conservant le service de ramassage...
- Aide à la communication : articles, animations, conférences, réunions publics...

Un beau métier pour la planète !

Déployer une démarche de police adaptée

- Mise à disposition de la fiche « Comment lutter contre les dépôts sauvages et le brûlage des déchets verts » regroupant les informations législatives et outils d'accompagnement en Alsace Centrale
- Organisation d'une réunion d'échange, technique et réglementaire, sur la gestion des dépôts sauvages de déchets (report du 15 janvier, en attente de conditions sanitaires favorables)

Pour compléter ce programme, dans le cadre de la quinzaine nationale « Tous au compost ! », le SMICTOM vous propose la **visioconférence « Ma collectivité s'engage pour le jardin » le jeudi 8 avril 2021 de 16h à 18h**. L'objectif est de présenter des témoignages de Collectivités et d'associations ayant mis en place des projets autour du jardin et de la gestion des déchets verts.

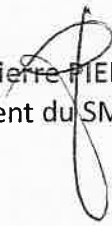
Les documents cités sont accessibles sur notre site internet : Collectivités / outils de communication.

Pour toute demande de documents supplémentaires, d'outils ou d'accompagnement, votre contact au service Prévention Animation Communication :

Pascal STRIEVI - 06.76.48.33.40 ou pstrievi@smictom-alsacecentrale.fr

Je tiens à vous remercier pour votre engagement et vous prie de recevoir, Madame, Monsieur le Maire et cher(e) collègue, mes respectueuses salutations.

Jean-Pierre PIELA
Président du SMICTOM d'Alsace Centrale



Copie : Communautés de Communes d'Alsace Centrale

Pièces jointes :

- Lot de plaquettes et affiches « Ne jouons plus avec le feu, valorisons ! »
- Fiche « Comment lutter contre les dépôts sauvages et le brûlage des déchets verts »

Un beau métier pour la planète !